DES ÉLECTIONS, POUR QUOI FAIRE ?

TELQUEL

■ N°281. Du 7 au 13 juillet 2007. 15 DH

LE MAROC TEL QU'IL EST

Retour et révélations sur le plus gros scandale de mœurs de l'histoire du Maroc.

TABIT

Enquête

SEXE
VIOLENCE
POLITIQUE

La vraie histoire

Le commissaire Mustapha Tabit, février 1993.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : AHMED R. BENCHEMSI

ENQUÊTE

Sexe, violence et politique. Un super-flic compile depuis 10 ans des enregistrements pornographiques de plus de 500 femmes, de personnalités politiques, médiatiques, etc. *TelQuel*, qui a pu avoir accès à plusieurs sources parmi les victimes et les enquêteurs, restitue, révélations à l'appui, l'histoire du plus grand scandale de mœurs qu'a connu le royaume.

PAR **ABDELLATIF EL AZIZI**

TABIT

La vraie

DR

histoire

En fait, l'affaire Tabit a réellement éclaté en août 1992. Bien loin de la scène du crime. Le feuilleton a démarré entre célibataires immigrés dans un appartement loué par des Marocains... dans la banlieue de Milan, en Italie. Les "amis" agrémentent leur soirée bien arrosée par le visionnage de vidéocassettes pornographiques. Première surprise : l'un des enregistrements semble mettre en scène des

personnages marocains, comme leur accent le laisse penser. Deuxième surprise, et elle est terrible : l'une des protagonistes du film... est la propre sœur de l'un des spectateurs de la soirée, Saïd, MRE vivant depuis quelque temps en Italie. Le jeune homme essaie de masquer sa surprise et prétexte un besoin urgent de vomir. Il prend congé de ses amis et s'éclipse pour passer, seul, toute la nuit à ruminer des idées noires. Dès le lendemain, il décide de rentrer au Maroc, plus précisément à Casablanca, direction Derb El Kheir à Aïn Chok où réside sa famille. *"Au début, il ne nous a rien dit, mais ce n'est que plus tard, lorsqu'il a été passé à tabac par les hommes de Tabit et alors qu'il craignait pour sa vie, qu'il s'est confié à plusieurs d'entre nous, amis du Derb"*, raconte aujourd'hui l'un des amis de Saïd, qui vit toujours en Italie.

Le jeune homme, qui presse sa mère de questions gênantes, finit par obtenir le fin mot de l'histoire. Sa sœur Khadija, 18 ans, a fait la connaissance d'un certain "Haj" en 1991, alors qu'elle attendait le bus pour rentrer de Aïn Diab. Et puis un jour, elle n'est pas rentrée au domicile parental. Le lendemain, sa mère, qui a fait le tour de tous les commissariats, apprend que sa fille a été arrêtée la veille en compagnie de plusieurs prostituées pour "racolage sur la voie publique". Le fameux "Haj", Mohamed Mustapha Tabit, commissaire principal et puissant patron des RG à Casablanca, est-il déjà derrière cette arrestation, qui vaudra à Khadija un séjour de quinze jours en cellule ? Toujours est-il que la jeune fille, sans doute de peur de retourner en prison, cède définitivement aux avances du Haj chez qui elle emménage pratiquement, dans sa garçonnière du Boulevard Abdellah Ben Yassine, dans le centre-ville de Casablanca.

Saïd obtient l'adresse du Haj et s'y rend pour guetter l'apparition de sa sœur. Elle finit par se montrer, mais dès qu'elle l'aperçoit, elle remonte précipitamment les escaliers qui mènent à la garçonnière. Quelques instants plus tard, une fourgonnette de police s'arrête devant lui et l'embarque de force. Le jeune homme est roué de coups avant d'être bérarqué du véhicule de police, des kilomètres plus loin, sur la corniche casablancaise. *"Je me rappelle parfaitement de cet incident. Mais Tabit, qui a tout orchestré de loin, était tellement puissant que les policiers de service n'ont pas osé lui demander la moindre explication"*, se souvient aujourd'hui un inspecteur des renseignements généraux à la retraite, qui a suivi l'affaire de près.

Le jeune immigré, qui choisit à ce moment de s'en ouvrir à ses confidents, ne renonce pas pour autant à sa quête. Il change de véhicule pour éviter de se faire repérer et parvient, au bout de 15 jours de filature discrète, à isoler sa sœur qu'il "kidnappe" pour l'emmener chez des amis de la famille. Khadija raconte sa version des faits et Saïd, qui craint le pire, décide alors de filmer la confession de sa sœur. Dès le lendemain, sa décision est prise : il part à Rabat, direction l'ambassade d'Italie. Jouant de sa double nationalité maroco-italienne, le jeune homme déballe tout et le responsable italien, après avoir reçu une copie de l'enregistrement, promet d'en toucher un mot à l'un de ses amis au gouvernement marocain. Cet ami n'est autre que Abdellatif Filali, alors premier ministre. Ce dernier en informe le roi qui, après s'être informé, décide rapidement de mettre Haj Tabit hors d'état de nuire.

Hassan II, qui a probablement en tête l'idée d'une purge dans le corps de la police, décide de confier l'affaire à la gendarmerie royale, dirigée par Housni Benslimane. *"On nous a prévenus de Rabat que des pontes de la gendarmerie allaient se lancer dans une enquête extrêmement sensible et que nous devions rester à leur disposition, notamment pour la rédaction des PV et la mise*

TNIOUNI / NICHANE

La veuve Tabit, injustement stigmatisée, comme l'ensemble de sa famille, après l'éclatement de l'affaire impliquant son mari.

JUSQU'À AUJOURD'HUI, CERTAINS POLITICIENS SE DEMANDENT SI DES CASSETTES OÙ ILS FIGURENT CIRCULENT ENCORE...

à leur disposition des noms et adresses des personnes qu'ils voulaient arrêter ou interroger. Mais nous ne savions pas vraiment de quoi, ni de qui il s'agissait", se souvient notre source aux RG.

Les investigations sont menées par un corps d'élite formé par des hommes de confiance de Benslimane. Dès septembre 1992, les convocations et les dépositions se multiplient.

Le 2 février 1993, sans prévenir la police, une brigade de la Gendarmerie effectue une descente dans la garçonnière de Tabit. Le butin saisi est inestimable : 118 cassettes vidéo mettant en cause plus de 518 femmes et nombre de personnalités du monde politique, syndical, médiatique ou financier. La panique est à son comble quand l'information finit par faire le tour du pays. *"Jusqu'à présent, il y a encore de grosses pointures du monde politique qui se demandent si on n'a pas gardé sous la main quelques cassettes à toutes fins utiles"*, avance aujourd'hui encore l'un des enquêteurs. Quatre jours après la découverte du butin, Tabit est interpellé. Le scandale public peut éclater.

Dans la garçonnière du commissaire, les enquêteurs découvrent un équipement vidéo high tech et 118 cassettes.

DR

Brillant mais "déséquilibré"

Mais qui était donc Mustapha Tabit ? Et comment en est-il arrivé à provoquer un scandale aux dimensions aussi extraordinaires ? Début de réponse fournie par cet enquêteur de la gendarmerie, qui a participé à la préparation de son arrestation : *"Humainement, il avait une structure mentale complexe. Professionnellement, il était aussi brillant que puissant..."*. Détail que beaucoup ignoraient au moment des faits : Tabit a été instituteur (d'arabe) avant d'être policier. Affecté à Béni Mellal après un baccalauréat décroché en 1970, le jeune homme, fraîchement marié, semble mal vivre sa vie de couple. *"Un policier connu dans la ville harcelait sa femme de ses avances. Un jour, et suite à une altercation, il a même réussi à envoyer Tabit en prison sous prétexte qu'il aurait insulté les institutions sacrées du royaume"*, révèle notre source. Relaxé, le jeune instituteur continue de subir le chantage du policier. Tabit, et c'est là une autre révélation inédite, plonge dans la dépression. Il boude de plus en plus l'école, mais aussi le domicile conjugal, et se fait suivre en psychiatrie. *"Quand on a consulté son dossier, on a su qu'il avait multiplié, à l'époque, les épisodes de dépression. Dans sa détresse, il a développé un complexe d'infériorité poussé à l'extrême, au point de faire une fixation sur les femmes, auxquelles il cherchera en permanence à prouver sa virilité"*, raconte notre source. De fil en aiguille, le jeune homme finit par abandonner son poste d'instituteur, son couple, et Béni Mellal par la même occasion. En 1974, il franchit le pas et postule... à l'Académie de police de Kénitra.

L'HOMME FAIT UNE FIXATION SUR LES FEMMES, AUXQUELLES IL CHERCHE EN PERMANENCE À PROUVER SA VIRILITÉ.

Brillant, le jeune Tabit réussit facilement le concours d'entrée et décroche haut la main le grade d'officier. Il rejoint les RG même si, comme cela nous a été confirmé, il flirtera jusqu'au bout avec la DST. Pour son baptême de feu, Tabit choisit d'être affecté... à Beni Mellal, sans doute pour régler ses comptes avec le passé. Pas de chance, son ennemi juré, le fameux commissaire, a déjà été muté. Et personne ne saura si l'inimitié entre les deux policiers a eu une suite.

Finalement affecté à Casablanca, l'officier prend rapidement du galon. Sa fonction de commissaire des RG aidant, il établit un vaste réseau d'informateurs et le tout Casablanca n'a bientôt plus de secret pour lui. *"Nul ne sait comment ça a commencé, mais il a finit par filmer des personnalités, marocaines mais aussi étrangères (officiels, hommes d'affaires) en pleins ébats sexuels"*, explique l'une de ses sources. Tabit filme pour le compte de la police, mais aussi pour le sien. Et il compile les vidéocassettes.

Acteur et metteur en scène

Le commissaire utilise du matériel de pointe, généralement des Betacam incrustées partout dans le studio aménagé au Boulevard Abdellah Ben Yassine, où il invite des "amis", par dizaines. Il filme aussi à l'intérieur de villas et d'appartements, généralement contrôlés par les services, dans d'autres villes du royaume. *"Beaucoup de ces parties fines étaient à usage strictement personnel.*

TABIT FACE À LA MORT

Le film de son exécution

Tabit, contrairement aux usages, n'aura pas passé plus de six mois dans le couloir des condamnés à mort de la Prison centrale de Kénitra. Arrêté en février 1993, il a été exécuté le 5 septembre de la même année. Ce jour-là, à l'aube, le quartier des condamnés à mort s'éveille au chant du muezzin, appelant à la prière d'Al Fajr. Haj Tabit fait sa prière. La dernière d'une vie particulièrement mouvementée. Puis l'homme est conduit à l'extérieur de la prison, à quelques kilomètres de Kénitra. Une section des Forces auxiliaires fait le guet. Le poteau est déjà planté. Un groupe de personnalités est là pour assister à l'exécution de la sentence : le directeur de la prison, le médecin de service, des magistrats, en plus de Housni Benslimane, patron de la gendarmerie, d'Ahmed Midaoui, fraîchement nommé directeur général de la police, et de Mohamed Lididi, directeur de l'administration pénitentiaire. Pour sa dernière volonté, le commissaire demande au juge Lahcen Tolfi (l'homme des missions délicates, le même qui a jugé des affaires aussi célèbres que celles des Saoudiens présumés terroristes en 2002, de Slimani et Laâfora, etc.) la permission de communiquer à sa femme un numéro et le prénom d'une personne. Le magistrat accepte la requête et lui demande de prononcer la "Chahada" avant d'être conduit devant le peloton d'exécution. Face aux fusils braqués sur lui, Tabit s'est montré digne. *"Je suis condamné pour des choses que tout le monde fait. Sauf que les gens qui ont été condamnés avec moi n'ont rien à voir avec cette histoire !"*, aurait balbutié le condamné. Sa famille, à laquelle on a injustement refusé de le voir avant son exécution, a reçu plus tard son corps dans un cercueil scellé. La tombe de Tabit se trouve, depuis, au cimetière dit Rawdat Chelh à Casablanca. ●

Le commissaire y a d'ailleurs maintes fois convié ses propres amis, qui n'étaient pas toujours des policiers. Il lui arrivait aussi de confier le double de ses clés à l'un de ses nombreux proches", poursuit notre source.

L'homme, qui a l'habitude de ratisser du terrain, chasse partout : à la sortie des hammams, devant la fac, au retour de la plage, etc. Les "prises" du commissaire sont parfois consentantes, séduites par l'élégance d'un homme au verbe facile. D'autres femmes sont prises de force, avant d'être filmées à leur insu et victimes, la plupart du temps, de chantage par la suite. C'est ainsi que le commissaire parvient, au fil des années, à se constituer une impressionnante collection de cassettes mettant en scène pas moins de 518 femmes. Détail : 184 d'entre elles, plus ou moins consentantes, sont des proches (épouses, sœurs, filles) de flics. Comme si la blessure de Béni Mellal, du temps où le commissaire était encore instituteur, le lançait toujours.

Publiquement, Mustapha Tabit, alias Haj Hamid (ou Mohamed), cultive l'image d'un homme à la piété exemplaire. Remarié depuis l'épisode de Béni Mellal, l'homme fort des RG à Casablanca a effectué plusieurs fois le pèlerinage de la Mecque et n'a pas l'habitude de boire, ni même de fumer. Le vendredi, il est rare, pour ne pas dire exceptionnel, qu'il rate la rituelle prière d'Addohr à la mosquée. L'une de ses nombreuses victimes raconte : *"Il lui arrivait d'interrompre le coït pour faire ses ablutions et s'isoler pour les besoins de sa prière... Parfois, le vendredi, il quittait précipitamment la garçonnière le temps d'effectuer sa prière à la mosquée du quartier et revenir reprendre ses activités, comme si de rien n'était. C'est comme s'il y avait deux personnages en lui !"*.

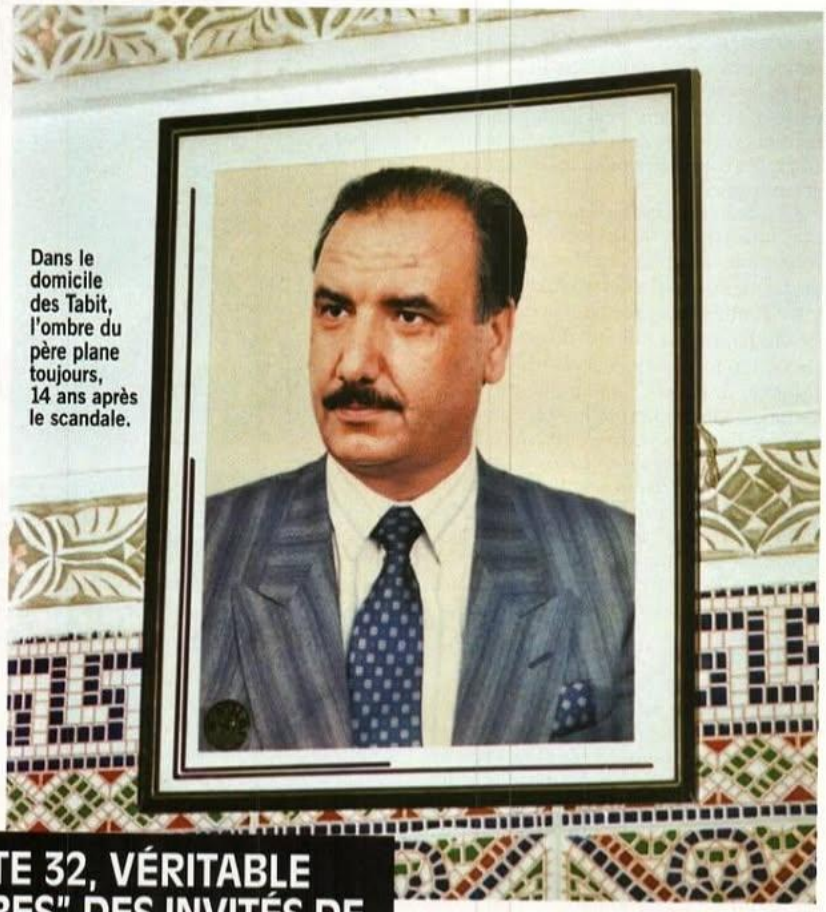

TNIOUNI / NICHANE

Dans le domicile des Tabit, l'ombre du père plane toujours, 14 ans après le scandale.

LA FAMEUSE CASSETTE 32, VÉRITABLE "BEST OF" DES "ŒUVRES" DES INVITÉS DE TABIT, N'EST PLUS JAMAIS RÉAPPARUE.

Les enregistrements vont de l'anecdotique aux scènes les plus hard. Sado-maso, flagellation, viols authentiques et défloration sont légion. Et le trash n'est jamais loin, comme nous l'explique cet enquêteur qui a eu droit à de longues séances de visionnage : *"Le plus dur, parfois, était les paroles, les dialogues échangés. Le Haj pouvait insulter, frapper, regrouper deux sœurs, une mère et sa fille, dans le même lit, et passer allègrement de l'une à l'autre"*. Des flics, mais aussi des magistrats, des journalistes renoncent à regarder les enregistrements jusqu'au bout. Trop insoutenable. Mais toutes les images ne sont pas aussi "chocs". *"Sur certains enregistrements, on avait l'impression d'assister à un authentique film porno amateur. Un peu mal filmé, avec de vrais acteurs, des personnes consentantes"*.

Grâce aux multiples caméras planquées dans la garçonnière, Tabit varie les angles de vue, les plans. Sur certains enregistrements, il réussit même à réaliser de surprenants montages. Comme la fameuse cassette 32, une sorte de "best of" de toutes les bandes existantes, où Tabit, cette fois, disparaît de la scène pour laisser la place à diverses célébrités marocaines dans des positions compromettantes... L'une de nos sources explique : *"Le commissaire avait dédié des enregistrements à telle ou telle personnalité, ce qui semblait parfaitement rentrer dans l'exercice habituel de sa fonction* (faire chanter et collaborer des icônes du monde des affaires ou de la politique). *Mais sur cette fameuse cassette 32, il a rassemblé, par un subtil jeu de montage, un cocktail de personnalités et de situations sexuelles provenant de séances différentes, étalées sur de nombreuses années"*. Cette cassette, on le sait, a disparu par la suite du dossier d'accusation... pour ne plus jamais réapparaître.

La chaîne de production (le terme n'est pas exagéré) est alors si bien huilée, et les complices tellement nombreux, que le commissaire en arrivent à s'assurer les services d'un célèbre gynécologue, souvent sollicité pour des avortements ou des réfections d'hymens. Notre enquêteur confirme : *"Il arrivait que l'une des filles supplie Tabit de ne pas la toucher, arguant qu'elle était vierge et promise à un mariage très prochain. Le commissaire pouvait parfaitement passer outre, la déflorer, avant de l'expédier dès le lendemain chez le gynécologue !"*. Il est utile de savoir que pendant ce temps, Tabit continue à suivre ses différents traitements psychiatriques. L'argent (du racket) n'est pas son seul moteur, il y a autre chose, le besoin, probablement, de (se) prouver sa virilité. *"A la fin d'une séance de groupe, il pouvait demander à l'un de ses partenaires, sans arrêter l'enregistrement : alors tu m'as trouvé comment ? Je ne t'ai pas épaté, je ne l'ai pas fait souffrir, hein ?"*.

Que se passe-t-il alors exactement dans la tête du commissaire que le tout Casablanca connaît déjà ? Quels usages personnels a-t-il pu faire de tous ces enregistrements étalés sur près de dix

ans ? Aujourd'hui encore, il n'existe guère de réponse définitive. *"Tabit collaborait avec la police secrète* (DST, DGED) *et lui rendait de menus services, notamment via les enregistrements qui ont permis de piéger diverses personnalités. Mais il ne se contentait pas de cela et, avec le temps, il est devenu de plus en plus incontrôlable"*, fait remarquer notre source. Personne ne peut certifier, aujourd'hui, que le commissaire n'a pas aussi écoulé sa "marchandise" dans différents réseaux internationaux de pornographie. Chose qui expliquerait notamment l'arrivée de la fameuse vidéocassette, mettant en scène Khadija, jusqu'en Italie.

Le feuilleton de l'année 1993

Quand Tabit est arrêté, en février 1993, ce ne sont pas les raisons de l'inculper qui manquent. Plusieurs femmes avaient déposé plainte contre lui, mais sa puissance et les dossiers sulfureux qu'il consignait avec soin sur tout un chacun, du simple inspecteur au wali, en passant pas le préfet de police ou encore les magistrats, faisaient de lui un personnage intouchable. Pour le traîner devant la justice, il a donc suffi de piocher. L'une de ces affaires remonte à l'été 1990, quand le commissaire Mostafa Benmaghnia, chef de la police judiciaire de Hay Mohammadi, reçoit dans son bureau une jeune femme de 26 ans, qui insiste pour déposer une plainte pour viol contre un certain "Haj Hamid", le nom d'emprunt habituellement utilisé par Tabit. Benmaghnia se souvient des faits : *"Selon les dires de la plaignante, Haj Hamid l'aurait menacée avant de l'introduire de force dans son appartement et de la violer. Je n'ai eu aucun mal à recouper le numéro d'immatriculation du véhicule avec celui de Tabit, célèbre patron des RG à Casablanca"*. Benmaghnia confie la patate chaude à son supérieur hiérarchique, Ahmed Ouachi, commissaire divisionnaire et chef de la sûreté de la préfecture de Hay Mohammadi-Aïn Sebâa, lequel avise également sa hiérarchie. Les choses en restent là. Quelques jours plus tard, Benmaghnia est surpris de recevoir un télex du cabinet de la DGSN (Direction générale de la sûreté nationale) qui le somme de quitter la PJ du Hay Mohamadi pour retourner à son ancien poste dans l'arrondissement de Casa-Anfa. L'affaire est ainsi enterrée, oubliée, jusqu'en 1993, avec le démarrage du procès Tabit.

DR

Au terme d'un procès surmédiatisé, Mustapha Tabit est condamné à mort.

DES TÉMOINS DE L'ÉPOQUE PARLENT "D'UN PROCÈS EXPÉDITIF OÙ LE COMMISSAIRE FUT TOUT LE TEMPS SOMMÉ DE SE TAIRE".

L'instruction lancée dans la précipitation va ainsi déterrer toutes ces histoires et bien d'autres, pour animer le feuilleton de l'année 1993. La consigne est alors répercutée sur l'ensemble des appareils sécuritaires et judiciaires du pays, pour enfoncer au maximum le commissaire. En plus d'être un gigantesque scandale de mœurs, l'affaire Tabit est éminemment politique. Le procès, qui s'ouvre le 18 février, est ainsi marqué par de nombreux vices de forme. L'homme va être soumis à la torture à plusieurs reprises et des témoins de l'époque parlent *"d'un procès expéditif où le commissaire fut tout le temps sommé de se taire"*.

La sentence tombe le 15 mars : Mohamed Mustapha Tabit est condamné à la peine de mort pour *"attentat à la pudeur, défloration, viol avec violence, rapt et séquestration d'une femme mariée, actes de barbarie et incitation à la débauche"*. Une trentaine de personnes, dont des policiers et des victimes, sont condamnées à diverses peines de prison, allant jusqu'à 10 ans. Septembre 1993, Tabit est passé par les armes. Driss Basri, alors tout puissant ministre de l'Intérieur et patron de la DST, saisit l'aubaine pour opérer une purge à la tête de la DGSN. La famille de Tabit et ses victimes seront longtemps - et injustement - stigmatisées, parfois en public. L'une des personnes incarcérées dans la foulée du procès, un gradé de la police, meurt en détention. Un autre gradé, même gracié des années plus tard, après avoir été jeté en prison, n'a jamais pu réintégrer la fonction publique : il gagne aujourd'hui sa vie en conduisant un grand taxi... ●

QUESTIONS

Les énigmes de l'affaire Tabit

Plus d'une décennie après le fameux procès du commissaire véreux, de nombreuses questions sont restées sans réponse.

1 Pourquoi le fameux enregistrement n° 32 (impliquant des personnalités politiques de premier plan), dont Tabit a constamment réclamé le visionnement par la Cour, n'a-t-il pas été retenu parmi les pièces à conviction, ni même consigné dans les PV établis à l'époque ? Selon des témoins du procès, à chaque fois que le commissaire évoquait cette cassette vidéo, il provoquait une panique indescriptible au sein du Tribunal et la Cour levait immanquablement la séance.

2 Pourquoi le commissaire a-t-il été sauvagement torturé alors que les pièces à conviction étaient en possession des enquêteurs et que l'homme n'a pas véritablement nié ce qu'on lui reprochait ?

3 Pourquoi la famille du commissaire a-t-elle été privée de le voir une dernière fois, la veille de son exécution ?

4 Pourquoi le cercueil qui a été enterré au nom de Tabit au cimetière de Rawdat Chelh à Oulfa a été scellé et la famille empêchée de voir le corps de leur proche ? ●